

# « Le marché du travail menace l'égalité »

GENRE Le rapport d'Amnesty International souligne une année 2018 marquée par les luttes des femmes

Deux cent dix-sept années. C'est le temps qu'il faudrait encore attendre avant de combler l'écart économique entre les hommes et les femmes, selon l'estimation du Forum économique mondial. Pourtant, en 2015, dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations unies, les gouvernements s'étaient engagés à atteindre l'égalité en 2030... Entre les déclarations de bonnes intentions et les actes concrets, c'est donc le grand écart !

Dans son rapport annuel, Amnesty International met à l'honneur la résistance des femmes, qui a marqué l'année 2018 : luttes en Inde ou en Afrique du Sud contre les violences sexuelles, en Iran ou en Arabie saoudite contre des lois discriminatoires, campagne #metoo dans le monde occidental... Si certains de ces combats ont abouti à de belles victoires (lire ci-contre), l'ONG pointe aussi les luttes encore à mener. Les femmes restent ainsi les premières victimes des inégalités socio-économiques. « Contrairement à d'autres droits fondamentaux, il ne suffit pas pour les gouvernements de proscrire certains comportements, comme les détentions arbitraires, la censure, explique Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique. Quand cela concerne les droits écono-

miques et sociaux, il faut prendre des mesures volontaristes ! »

## Faire pression à l'étranger

Les grandes causes de ces inégalités socio-économiques à travers le monde ? Le rapport d'Amnesty en détaille quelques-unes : l'inégale répartition des terres agricoles (les femmes ne possèdent que 12,8 % de celles-ci), des vieilles règles sur l'héritage et la propriété, la forte présence des femmes dans les secteurs informels où elles ne bénéficient d'aucune protection (travailleuses domestiques au Liban ou dans les

Emirats) ou dans des industries comme l'horticulture et l'habillement, où elles exercent des emplois sous-payés et peu qualifiés.

Autant de réalités très éloignées de la Belgique. Et pourtant. « Notre gouvernement, nos entreprises présentes sur place ou les associations internationales de syndicats peuvent faire pression, insiste Philippe Hensmans. Nous l'avons fait pour les travailleurs des chantiers des infrastructures pour le Mondial au Qatar et avons obtenu des résultats ! »

## Précarisation bien réelle

Pour Amnesty, l'évolution du marché du travail (précarisation, délocalisations, économie numérique, etc.) ne va pas dans le sens d'une réduction de l'écart écono-

mique entre hommes et femmes. « Le marché actuel met en péril l'égalité, précise le directeur belge. On trouve d'une part des nouveaux emplois de spécialistes, de développeurs - souvent des hommes - et, d'autre part, des emplois très précaires, souvent occupés par des femmes. Cela vaut en Belgique également. Des jeunes mères sont obligées de travailler en horaires décalés, très tôt le matin et tard le soir, pour pouvoir s'occuper de leurs enfants. »

Car si la Belgique fait plutôt partie des bons élèves en termes d'égalité, la précarisation des femmes est bien réelle. Philippe Hensmans rappelle ce fameux chiffre : un enfant sur quatre vit dans la pauvreté en Belgique. « Or, il s'agit essentiellement de familles monoparentales. Derrière chacun de ces enfants, il y a certainement une mère en situation de pauvreté. »

Et de conclure : « Partout, les mesures d'austérité touchent d'abord les femmes. Il est temps de financer correctement des politiques d'égalité, de santé. Pour faire en sorte qu'on ne se retrouve pas avec une égalité des genres... dans la misère. » ■

E.BL

## LUTTES DE FEMMES

### Victoires...

Dans son rapport 2018,

Amnesty International se concentre sur les mobilisations des femmes partout dans le monde.

► **En Irlande**, en mai dernier, les citoyennes et les citoyens se sont massivement prononcés (66 %) pour la suppression de la loi interdisant l'avortement.

► **En Arabie saoudite**, depuis juin 2018, les femmes ont le droit de conduire. Amnesty rappelle cependant que trois activistes qui militaient pour ce droit ont été arrêtées en mai 2018, accusées de « trahison ».

### ... et revers

► **Le Sénat argentin** a rejeté, à une faible majorité, un projet de loi qui aurait autorisé l'IVG jusqu'à 14 semaines de grossesse. Les Argentines s'étaient mobilisées durant deux ans et la chambre des députés avait d'abord donné son approbation au projet de loi, avant que le Sénat ne le rejette.

► **La Bulgarie** a choisi de ne pas ratifier la Convention d'Istanbul, un traité européen sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes. La Slovaquie a pris la même décision. La Pologne a finalement décidé de ratifier le texte.

E.BL